

DÉPENDANCE : LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES SALARIÉS ET DES PERSONNES DÉPENDANTES

Le 30 janvier prochain, les personnels qui œuvrent dans le secteur de la dépendance se mobiliseront pour dénoncer un contexte national qui se dégrade fortement. Le Département, à l'écoute de leurs inquiétudes croissantes, a souhaité réagir.

« Nous partageons leur constat et la nécessité de donner au secteur les moyens d'être à la hauteur des enjeux liés au vieillissement dans notre pays, et particulièrement en Côtes d'Armor. Ces enjeux, ils sont connus du gouvernement depuis septembre dernier par les conclusions de la « mission flash » menée par la députée Monique IBORRA.

Celles-ci indiquaient clairement un manque flagrant de moyens humains et de places d'accueil. Au regard de la situation, l'enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros du gouvernement s'annonce d'ores et déjà insuffisante face aux besoins.

Le Département fait quant à lui le choix de l'action en prenant 3 décisions très fortes en faveur des personnels et des personnes dépendantes », souligne Alain CADEC, président du Département et député européen.

« La réforme des services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) a ainsi permis de sauvegarder les emplois et de recentrer les moyens sur le terrain pour garantir un accompagnement de qualité aux Costarmoricains, poursuit Sylvie GUIGNARD, vice-présidente chargée des personnes âgées et du logement.

Notre plan massif de 25M€ pour le logement accompagne en outre les projets de rénovation des établissements, par une aide 10 fois supérieure au précédent dispositif, pour améliorer les conditions d'hébergement tout en limitant le coût journalier pour les résidents et leurs familles.

Enfin, nous présenterons au Budget Primitif 2018, une augmentation du point dépendance et du tarif hébergement afin de soulager les EHPAD qui ont subi, eux aussi, un désengagement de l'État par l'abandon des contrats aidés dont ils bénéficiaient. Pour bien accompagner les personnes âgées, il faut en effet des effectifs suffisants. »

« Le Département consacrera ainsi en 2018 plus de 2M€ supplémentaires pour soutenir le secteur afin d'offrir des conditions de travail décentes au personnel et un accueil de qualité pour les Costarmoricains dépendants. Nous attendons que l'État soit de son côté à la hauteur du défi que représente à l'avenir la prise en charge de nos aînés » conclut Alain CADEC.

CONTACT PRESSE

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

